

ENERGIES VERTES

Excédent de production qui ouvre la voie à l'exportation

P2



AFFAIRE JAMAL BEN ISMAÏL

La Cour suprême ordonne un nouveau procès pour le 1er mars

P3

ADMINISTRATION DE GAZA

**Ali Shaath signe la première
décision officielle**

P11

SOLIDARITÉ NATIONALE

**Accès gratuit aux médicaments pour
démunis sans couverture sociale**

P2

ÉCOLE NATIONALE
POLYTECHNIQUE
D'EL HARRACHDes projets innovants
réalisés par les
étudiants

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Badari, a effectué, ce lundi, une visite à l'École nationale polytechnique d'El Harrach (Alger), où il a pris connaissance des projets innovants réalisés par les étudiants.

À cette occasion, le ministre a inspecté plusieurs infrastructures de l'école, notamment le centre de fabrication numérique, l'incubateur d'entreprises, la Maison de l'intelligence artificielle ainsi que le centre de développement de l'entrepreneuriat, en plus d'autres structures telles que les laboratoires et les salles d'enseignement.

La visite a également inclus une exposition des projets innovants et des brevets d'invention, au cours de laquelle le ministre a écouté des explications sur les projets des étudiants mettant en lumière l'utilisation de la technologie dans plusieurs domaines, dont le secteur de la santé.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a salué les « résultats remarquables » obtenus par l'école, citant à ce propos la création, par les étudiants, de 21 micro-entreprises, de 6 start-up et d'une filiale au cours de l'année universitaire 2024-2025. Il a souligné que ces réalisations « reflètent les efforts consentis pour faire de l'université un acteur central dans le soutien à l'économie nationale, à travers la transformation des idées innovantes en produits économiques commercialisables, contribuant ainsi à la création de richesses et d'emplois ».

Il a rappelé le « grand soutien » accordé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au renforcement du rôle de l'université en tant que « locomotive du développement local et national », appelant les étudiants à « investir leurs capacités intellectuelles pour s'engager dans le monde de l'entrepreneuriat, notamment à la lumière des mesures prises pour les encourager à valoriser leurs recherches et à contribuer à la dynamisation du développement national ».

R.N

RESTAURATION ET
HÔTELLERIELe Salon HORECA
ouvre ses portes

Le Salon international des équipements et services pour la restauration, l'hôtellerie et les collectivités (HORECA) s'est ouvert, hier, au Palais des expositions (Alger), sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. L'événement a enregistré la participation de plus de 120 exposants. Conçu exclusivement pour les professionnels du secteur, cet événement qui s'étalerait sur quatre jours, rassemblera des exposants nationaux et plus de 150 marques étrangères représentées par des sociétés algériennes, selon les organisateurs.

La manifestation « ambitionne de renforcer la structuration du secteur et de stimuler les synergies entre les différents acteurs », a-t-on précisé, ajoutant que des espaces d'exposition seront dédiés aux équipements, aux produits alimentaires, aux solutions professionnelles et aux innovations du secteur. Par la même occasion, des concours culinaires seront organisés, ainsi que des rencontres professionnelles au profit des gérants de cafés, restaurants et établissements hôteliers, axées sur les enjeux de gestion, la rentabilité, la qualité de service et l'évolution des métiers.

R.N

ÉNERGIES VERTES

Un excédent de production
qui ouvre la voie à l'exportation

Le ministère de l'Energie va recevoir, en ce mois de janvier en cours, deux projets de centrales photovoltaïques dans les wilayas d'El Ghorrous (El Meghaïer) et de Tendla (Biskra), d'une capacité de production d'environ 200 mégawatts, dans le cadre du projet de production de 3 200 mégawatts



Le ministre de l'Énergie et des Energies renouvelables, Mourad Adjali, a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Tipasa, que toutes les conditions sont réunies pour l'exportation des énergies vertes et que l'Algérie dispose d'un excédent de production dans ce domaine. Après avoir souligné que le groupe Sonelgaz œuvre sur des projets d'exportation de l'électricité et d'amélioration de ses performances, le ministre a rappelé, dans ce contexte, le méga-projet entre l'Algérie et l'Italie relatif à la réalisation d'une interconnexion électrique entre les deux pays. Il a également révélé que ses services s'apprêtent à recevoir, au cours du mois de janvier en cours, deux projets de centrales photovoltaïques dans les wilayas d'El Ghorrous (El Meghaïer) et de Tendla (Biskra), d'une capacité de production d'environ 200 mégawatts, dans le cadre du projet de production de 3 200 mégawatts à travers 22 centrales d'une capacité variant entre 80 et 220 mégawatts. Il a précisé que ce projet constitue la première phase du

programme national des énergies renouvelables visant la mise en service de 15 000 mégawatts à l'horizon 2035. Le ministre a ajouté que, durant le mois de juin prochain, un projet de 1 100 mégawatts d'énergies renouvelables sera réceptionné, et que le projet de production de 3 200 mégawatts sera achevé avant la fin de l'année en cours. Selon lui, cela « mettra l'Algérie dans une situation de confort et lui permettra ainsi d'exporter l'énergie verte à l'avenir ». Il a réitéré la vision du ministère en matière de développement et d'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables, dans le cadre d'une stratégie visant à « promouvoir la transition énergétique et à réaliser le développement durable à travers la diversification des sources d'énergie, en s'appuyant sur l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie hydraulique, outre le lancement d'études relatives à l'hydrogène vert et le renforcement de l'approvisionnement en électricité des zones isolées grâce aux énergies nouvelles et renouvelables ».

Lors de la pose de la première pierre du

projet de réalisation d'un poste de transformation électrique 60/220 kilovolts à haute tension à Sidi Ghilès, qu'il a supervisé aux côtés du wali de Tipasa, Mohamed Amine Ben Chaoulia, le ministre a indiqué que ce projet permettra de renforcer les capacités de la wilaya dans les secteurs agricole et touristique en matière de production d'électricité en quantités importantes, en vue d'assurer l'avenir énergétique de la wilaya de Tipasa, qui affiche actuellement un taux de couverture de 99 % en électricité et de 88 % en raccordement au réseau de gaz. Ce projet fait partie des projets stratégiques importants auxquels l'État a alloué une enveloppe financière estimée à 6,714 milliards de dinars. Il devrait entrer en service en 2028 dans le cadre du programme du groupe Sonelgaz à l'horizon 2030. Le réseau de transport d'électricité de la wilaya de Tipasa comprend 11 postes de transformation, pour une capacité totale estimée à 1 170 mégavolt-amères, selon les explications fournies sur place.

Synthèse : Ar.C

SOLIDARITÉ NATIONALE

Accès gratuit aux médicaments pour démunis sans couverture sociale

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, hier à Alger, la cérémonie de lancement de la carte électronique pour l'accès aux médicaments au profit des démunis sans couverture sociale. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Saihi a souligné que cette mesure intervient « en application d'une décision souveraine qui reflète une volonté politique claire qui place le citoyen au cœur des politiques publiques et

consacre le droit à la santé, aux soins et aux médicaments, en tant que droit garanti par la Constitution ». Le ministre a affirmé, en outre, que la nouvelle carte « symbolise une politique publique moderne basée sur la numérisation, la transparence et l'égalité des chances et contribuant à l'éradication de la bureaucratie, de manière à préserver la dignité du citoyen et à garantir aux bénéficiaires un accès direct et efficace aux médicaments ». Pour sa part, Mme Mouloudji a mis en avant les efforts du secteur de la solidarité nationale dans la prise en charge

des catégories vulnérables et des différents mécanismes mis en place par le ministère pour améliorer le cadre de vie de ces catégories, à l'instar de ces bénéficiaires de la prime forfaitaire de solidarité. Evoquant la nouvelle carte électronique, la ministre a affirmé qu'elle est destinée « aux démunis sans couverture sociale et sans revenus, y compris les malades chroniques et leurs enfants mineurs sous leur tutelle », conformément aux dispositions du décret exécutif N 24-287 du 22 août 2024 fixant les modalités de prise en charge médicale des personnes démunies non assu-

rées socialement et les décisions interministérielles signées entre les secteurs concernés. Cette nouvelle carte électronique permet aux personnes démunies et à leurs enfants mineurs de « bénéficier gratuitement des médicaments prescrits selon la liste arrêtée par décision interministérielle du 13 juillet 2025, auprès des pharmacies conventionnées avec la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), et d'un traitement pour une durée de trois mois pour ceux d'entre eux souffrant de maladies chroniques ».

R.N

COOPÉRATION FRANCE-ALGÉRIE

Energie, innovation et diaspora au centre des propositions

Fragilisées depuis plusieurs mois par une crise diplomatique persistante, les relations entre la France et l'Algérie peinent à retrouver un cadre stable, notamment sur le plan économique.

Cette dégradation, alimentée par des différends mémoirels, des tensions autour des visas, des questions migratoires et sécuritaires, ainsi que par des déclarations politiques de part et d'autre, a fortement freiné les dynamiques de coopération entre les deux pays. C'est dans ce contexte délicat que plusieurs experts ont tenté d'expliquer des pistes concrètes pour relancer le dialogue économique franco-algérien. Réunis samedi 17 janvier à Paris à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), à l'initiative de l'Association France-Algérie (AFA), économistes, responsables politiques et acteurs économiques ont pris part à deux tables rondes consacrées aux « atouts d'une coopération économique renforcée » entre la France et l'Algérie, ainsi qu'aux « expériences de partenariats économiques en Méditerranée ».

Parmi les intervenants, l'économiste franco-algérien El-Mouhoub Mouhoud, président de l'Université PSL, a présenté une stratégie structurée en trois temps pour sortir la relation économique de l'impasse actuelle. Selon lui, la coopération économique ne peut plus se limiter au seul secteur de l'énergie, longtemps pilier des échanges entre les deux pays.

À court terme, El-Mouhoub Mouhoud plaide pour une action conjointe axée sur la sécurisation et la modernisation des infrastructures gazières, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de méthane. « Cela doit se faire ensemble », insiste-t-il, soulignant la nécessité d'une confiance minimale pour relancer les projets existants.

À moyen terme, l'économiste appelle à un élargissement des domaines de coopération vers les énergies renouvelables, l'hydrogène, la gestion de l'eau, la santé, le tourisme et la montée en compétences. À plus long terme, il mise sur le développement des infrastructures numériques, la valorisation responsable des matières premières et des minéraux critiques, ainsi que sur des politi-



ques ambitieuses de recherche, d'innovation et de gestion des données.

Le fil conducteur de cette relance, selon lui, repose sur la coproduction, la formation et l'implantation de la diaspora algérienne, notamment dans des pays tiers comme le Canada. « Pour déverrouiller la relation France-Algérie, il faut l'ouvrir à des partenariats triangulaires », affirme-t-il. Cette vision est partagée par Brahim Oumansour, chercheur à l'IRIS, qui souligne le potentiel stratégique des projets d'énergie verte en Méditerranée, à l'image du corridor South2, impliquant l'Algérie et la Tunisie pour l'exportation d'hydrogène vers l'Europe. Il estime que la France gagnerait à s'inscrire dans ce type d'initiatives régionales. De son côté, l'ancienne ministre française Séverine Royal défend l'idée d'une relation « gagnant-

gagnant », fondée sur l'entrepreneuriat, l'agriculture, la santé, le numérique, les énergies renouvelables et le tourisme. Elle rappelle notamment le rôle essentiel des médecins algériens et tunisiens dans le fonctionnement des hôpitaux français. Enfin, l'entrepreneur franco-algérien Sofiane Lé sage, fondateur de l'agence Riwaya Travel, met en avant le potentiel du tourisme et du soft power culturel algérien. « Notre culture est plus puissante que toutes les ressources pétrolières et gazières », confie-t-il, plaident pour une redécouverte de l'Algérie par le monde.

À l'heure où les relations politiques restent fragiles, ces propositions esquissent une voie possible pour renouer le dialogue par l'économie et les échanges humains, dans l'espoir d'un apaisement durable entre Paris et Alger.

Synthèse : M.B

Affaire Jamal Ben Ismaïl

La Cour suprême ordonne un nouveau procès pour le 1er mars

La Cour suprême d'Algérie a accepté le pourvoi en cassation dans l'affaire de l'assassinat du jeune Jamal Ben Ismaïl, ouvrant la voie à un nouveau procès des accusés devant la cour d'assises de deuxième instance de Dar El Beïda, près de trois ans après le précédent jugement.

La première audience de ce nouveau procès a été fixée au 1er mars 2026, avec une formation composée d'un juge et de deux conseillers, sans la présence de jurés, pour juger les 103 accusés des faits qui leur sont reprochés, rapporte le journal Ennahar.

Cette reprogrammation intervient après l'acceptation du pourvoi en cassation contre les arrêts prononcés par la cour d'assises de deuxième instance de Dar El Beïda le 23 octobre 2023, qui avaient conduit à 38 condamnations à la peine de mort.

Dans le précédent jugement, un accusé avait été

condamné à 10 ans de prison ferme et à une amende, tandis que 14 autres étaient acquittés de 3 ans de prison et d'une amende. D'autres peines, comprises entre 5 et 20 ans de prison, avaient été prononcées pour plusieurs accusés, tandis que 26 personnes avaient été acquittées.

Lors des audiences initiales, le ministère public avait requis la peine capitale pour 69 accusés, ainsi que 10 ans de prison ferme et une amende pour les autres, avec confiscation de tous les biens liés au crime.

Les accusés sont poursuivis pour des infractions graves, incluant actes terroristes et de sabotage visant la sécurité de l'État, l'unité nationale et la stabilité des institutions, ainsi que meurtre volontaire avec prémeditation.

Ils sont également accusés d'agression sur Jamal Ben Ismaïl, de conspiration en vue de commettre des crimes, de destruction volontaire de biens, de

création de groupes ou organisations criminelles, ainsi que de torture et incitation à la torture.

Parmi les autres charges figurent : attroupement armé, violences contre les forces de l'ordre, destruction de biens privés, incitation à la haine, et réception de fonds étrangers visant à porter atteinte à la sécurité de l'État et à l'intégrité du territoire.

L'affaire remonte au 9 août 2021, lorsqu'une vague de plus de 70 incendies a frappé environ 18 vilayats sur trois jours, causant la mort de 90 personnes et faisant des dizaines de blessés. Jamal Ben Ismaïl s'était rendu à Tizi Ouzou pour aider à éteindre les flammes.

Le 11 août, il a été attaqué par des habitants en colère dans la commune de Nath Irathen, accusé d'avoir provoqué les incendies, selon des vidéos largement diffusées sur les réseaux sociaux.

M.B

FORCES TERRESTRES

Algérie et Mozambique rapprochent leurs stratégies

Le général de corps d'armée Mustafa Smaili, commandant des forces terrestres algériennes, a reçu hier lundi le général mozambicain André Rafael Mahunguani, chef d'état-major des forces terrestres du Mozambique, pour des entretiens bilatéraux visant à consolider la coopération entre les deux pays.

La rencontre s'est tenue au siège du commandement des forces terrestres, en présence d'officiers supérieurs algériens et des membres de la délégation mozambicaine. Les discussions ont porté sur les domaines d'intérêt commun, et les deux parties

ont salué l'excellence des relations bilatérales et les mécanismes de consultation déjà en place. À l'issue des échanges, le général Mahunguani a signé le livre d'or du commandement algérien, marquant symboliquement l'importance de ce partenariat militaire.

Cet entretien intervient dans le contexte d'un renforcement des relations bilatérales entre Alger et Maputo, amorcé notamment par la visite en février dernier du ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, au Mozambique, où il avait rencontré le président Filipe Nyusi. Le ministre avait alors transmis le

souhait du président algérien Abdelmadjid Tebboune de travailler avec son homologue mozambicain pour développer l'amitié historique entre les deux nations et étendre leur coopération à de nouveaux domaines. Au-delà des questions militaires, la rencontre a permis d'examiner la dynamique globale des relations entre l'Algérie et le Mozambique, avec l'objectif de renforcer la coordination et la coopération dans tous les secteurs, conformément à la volonté des deux chefs d'État.

Ce renforcement de la coopération fait suite à la visite du président Nyusi en Algérie en septembre der-

nier, à l'occasion de la quatrième édition du Salon du commerce interafricain. Cette visite avait été couronnée par la signature de six accords et mémorandums d'entente, couvrant notamment la sécurité et l'ordre public ainsi que les consultations politiques bilatérales. Avec ce nouvel échange entre les forces terrestres des deux pays, Alger et Maputo réaffirment leur engagement à développer des relations de confiance et de collaboration durable, dans un contexte régional où la coopération militaire et économique prend une importance croissante.

R.N

AGRICULTURE

Tebboune instaure un Conseil national de la mécanisation agricole

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier lundi une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole, selon un communiqué de la Présidence.

Le communiqué précise que le président de la République a décidé, à l'issue de cette rencontre, de créer des coopératives spécialisées dans la location de tout type de matériel agricole au profit des agriculteurs. Cette initiative vise à étendre les superficies cultivées et à améliorer la productivité de l'agriculture nationale, conformément aux décisions et recommandations du dernier Conseil des ministres.

Par ailleurs, le président Tebboune a également décidé de mettre en place un Conseil national de la mécanisation agricole, indique le communiqué.

À cette réunion ont participé le directeur du cabinet de la Présidence, le Premier ministre, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ministre de l'Industrie, ainsi que le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, aux côtés des responsables de plusieurs entreprises et institutions algériennes spécialisées dans la fabrication et la production de matériel agricole.

R.N

ALGÉRIE-RUSSIE

Une délégation de la Douma russe en visite officielle en Algérie

Une délégation de la Douma russe est arrivée, lundi, à Alger dans le cadre d'une visite officielle, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

A son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, la délégation russe, conduite par Dmitry Sablin, coordinateur du groupe parlementaire chargé des relations avec les Parlements des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, a été accueillie par le président du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie, Abdessalam Bachagha, et quelques-uns de ses membres, a précisé le communiqué. Cette visite, prévue jusqu'à vendredi, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de concertation parlementaires entre les deux pays amis, a souligné la même source.

APS

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président Tebboune reçoit le Prince Abdelaziz ben Saoud ben Saoud ben Nayef

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier lundi, son Altesse royale le Prince Abdelaziz ben Saoud ben Nayef ben Abdelaziz Al Saoud, ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie saoudite.

Par la suite, le président de la République a tenu une séance élargie avec son Altesse royale et la délégation qui l'accompagne.

La séance s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud.

R.N

INVESTISSEMENTS DANS
L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Les recommandations
de la CNUCED

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a émis plusieurs recommandations destinées aux décideurs mondiaux, dans son dernier rapport, pour réussir l'investissement dans l'économie numérique durant les prochaines années. Intitulé "Investissement international dans l'économie numérique: guide pratique pour les décideurs", le rapport, publié sur le site web de la CNUCED, invite les responsables mondiaux à renforcer leurs stratégies d'investissement dans l'économie numérique afin de stimuler la croissance, favoriser l'innovation et sécuriser les flux de capitaux internationaux. "La mise en place de cadres clairs et cohérents à l'échelle nationale et régionale est essentielle pour attirer des investisseurs tout en assurant la durabilité et la sécurité du secteur", lit-on dans le rapport. Le document propose un ensemble de recommandations structurant les fondations des stratégies numériques. Il recommande notamment de définir les secteurs prioritaires pour l'investissement afin de soutenir la progression le long de la chaîne de valeur numérique et de contribuer aux objectifs industriels stratégiques. Il est aussi recommandé que la planification des investissements doive intégrer l'identification des infrastructures déficientes et les initiatives réglementaires prévues, tout en considérant les enjeux environnementaux et de durabilité. Les décideurs sont également encouragés à préciser les types d'investissements et d'investisseurs susceptibles de favoriser la transformation structurelle et la montée en gamme numérique. "La coordination entre agences de promotion des investissements, régulateurs et institutions de l'économie numérique est jugée cruciale pour une mise en œuvre efficace", a estimé la CNUCED.

Par ailleurs, l'institution de l'ONU estime que les autorités de chaque pays doivent établir des cadres complets de protection des données, incluant l'obligation de notification des violations, les droits de portabilité et des sanctions efficaces. La création d'autorités indépendantes et bien financées pour superviser la protection des données et la cybersécurité est également préconisée. Le guide souligne la nécessité d'adopter des approches réglementaires flexibles, adaptées aux évolutions technologiques, et de promouvoir la coopération internationale afin d'harmoniser les standards et faciliter les flux transfrontaliers sécurisés.

Sur le plan de la propriété intellectuelle, le document recommande d'adapter les lois existantes pour couvrir les innovations numériques, y compris les logiciels et le contenu généré par l'intelligence artificielle. Le rapport aborde également la compétition et la régulation des marchés numériques. Les cadres de concurrence doivent être mis à jour pour refléter les spécificités de l'économie numérique et promouvoir un espace numérique inclusif, ouvert et sécurisé. En matière de stimulation des investissements, le guide recommande un équilibre entre ouverture aux investissements directs étrangers (IDE) et protection de la sécurité nationale. "Les restrictions doivent être claires, limitées et alignées sur les priorités nationales. Les procédures d'approbation et d'échange pour les start-ups numériques doivent être simplifiées, et les cadres réglementaires adaptés pour tester les innovations dans un environnement contrôlé", recommande la CNUCED. De plus, les agences de promotion des investissements sont encouragées à améliorer la visibilité des opportunités via des canaux numériques et à engager un dialogue public-privé pour identifier les besoins des investisseurs et promouvoir le réinvestissement. En outre, le guide insiste sur le renforcement des compétences et du capital humain. Les programmes de mobilité et de transfert de compétences, le partenariat avec des universités et institutions étrangères, ainsi que l'engagement de la diaspora, sont jugés essentiels pour soutenir l'innovation, l'entrepreneuriat et le développement d'un écosystème numérique durable. D'autre part, les accords internationaux sur l'investissement doivent inclure des clauses favorisant le transfert de technologies et garantissant la flexibilité réglementaire nécessaire aux politiques nationales.

R.E

CROISSANCE MONDIALE EN 2026

Le FMI révise à la hausse ses prévisions

Selon la dernière actualisation de son rapport annuel sur l'économie mondiale (WEO), l'institution prévoit une croissance de 3,3% pour 2026 (+0,2 point par rapport à l'estimation initiale), parfaitement alignée sur la tendance des deux dernières années, avant un très léger ralentissement à 3,2% en 2027.



La croissance économique mondiale continue de résister aux tensions géopolitiques et commerciales persistantes, et devrait faire mieux qu'attendu en 2026, puis rester à des niveaux proches l'année suivante, selon les données révisées publiées, hier, par le Fonds monétaire international (FMI).

Selon la dernière actualisation de son rapport annuel sur l'économie mondiale (WEO), l'institution prévoit une croissance de 3,3% pour 2026 (+0,2 point par rapport à l'estimation initiale), parfaitement alignée sur la tendance des deux dernières années, avant un très léger ralentissement à 3,2% en 2027. "L'économie mondiale est sortie plus rapidement que nous ne l'anticipions des perturbations commerciales du fait des droits de douane", a indiqué auprès de la presse le chef économiste du FMI, Pierre-Olivier

Gourinchas. Dans le même temps, l'inflation devrait continuer à ralentir au niveau mondial, pour s'établir à 3,8% cette année (+0,1 point) et 3,4% l'année prochaine, et même être proche de 2% dans les économies avancées.

L'économie mondiale devrait réussir à se maintenir grâce à une évolution meilleure qu'attendu de la croissance aux Etats-Unis et en Chine ainsi que, dans une moindre mesure, au sein de l'Union européenne (UE). La croissance américaine devrait, en particulier, connaître un léger rebond, comparé à 2025, étant désormais attendue à 2,4% (+0,3 point), après avoir terminé 2025 à 2,1% selon les premières données du FMI.

En Chine, la croissance prévue pour 2026 est également revue à la hausse, à 4,5% (+0,3 point) mais montre des signes de ralentissement, après deux années à 5%, un ralentissement qui devrait

même se poursuivre en 2027 (4% attendu), prévient le FMI. Le commerce avec les Etats-Unis s'est ralenti mais "les échanges avec le reste du monde sont à des niveaux historiquement hauts, avec une accélération notamment vers les autres pays asiatiques", a souligné M. Gourinchas. L'UE continue pour sa part à montrer des signes de solidité, malgré un contexte qui reste compliqué pour le continent. L'Espagne devrait ainsi être de nouveau l'économie européenne la plus dynamique, avec une croissance attendue à 2,3% (+0,3 point).

L'Allemagne de son côté semble enfin sur le point de sortir de plusieurs années post-Covid difficiles: 0,25% de croissance seulement en 2025 après deux années de récession pour repasser au-dessus de 1% cette année (1,1% attendu, +0,2 point).

Synthèse : S.A.K

COMMERCE INTÉRIEUR

Les soldes d'hiver 2026 se poursuivent jusqu'à fin Ramadan

Les soldes d'hiver de l'année 2026 ont débuté, dimanche à Alger, en vue de permettre aux citoyens d'acquérir différents produits à des prix abordables et de contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat et à la dynamisation de l'activité commerciale. Le coup d'envoi de cette opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré de Ramadan puis à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, a été donné au centre commercial "Marina Mall" par le directeur central au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Nourreddine Haridi, en présence du directeur régional du commerce de la région d'Alger, Mourcene Hocine.

Ces soldes, appliquées à l'ensemble des wilayas du pays, concernent divers produits de consommation, notamment les vêtements, les chaussures et les équipements ménagers, les commerçants participant à cette opération étant tenus de respecter les lois et règlements en vigueur, en particulier en ce qui concerne l'affichage des soldes, la mise en évidence des prix avant et après réduction, ainsi que le taux de remise appliquée. A cette occasion, M. Haridi a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre du secteur, Amel Abdellatif, visant à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens, à garantir la disponibilité des produits et

à veiller au respect des règles de transparence dans les transactions commerciales. Il a précisé que les agents du commerce, à travers l'ensemble des wilayas du pays, veillent au suivi du respect des conditions de cette opération, appelant, dans ce cadre, les opérateurs à adhérer largement à cette initiative. Les ventes en soldes sont une activité réglementée et encadrée par le décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006, fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, modifiée et complétée. L'opération de

vente en soldes est ouverte deux fois par an, en été entre juillet et août, et en hiver entre janvier et février, chaque période s'étendant sur six semaines consécutives, dont les dates sont fixées par arrêté du wali. Les commerçants souhaitant obtenir une autorisation de vente en soldes doivent déposer, au préalable, un dossier auprès des directions du commerce de wilaya, comprenant une copie de l'extrait du registre de commerce ou de l'extrait du registre de l'artisanat et des métiers, ainsi qu'une liste des produits concernés par la vente en soldes, en précisant les quantités, les prix et le taux de réduction appliqués.

Synthèse : S.A.K



SIDI BEL-ABBES

Ouverture de l'Ecole d'hiver Linux et des logiciels libres



Les activités de l'Ecole d'hiver Linux et des logiciels libres ont été ouvertes, dimanche à l'Université Djilali Liabès de Sidi Bel-Abbes, a indiqué la cellule d'information et de communication de la même université. La même source a précisé que la cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la supervision du recteur de l'Université Djilali Liabès, le professeur Bouziani Marah, en présence du professeur Chellal Ahmed, qui a officiellement annoncé le lancement des activités de cette édition. La manifestation a vu la participation de plusieurs directeurs d'établissements universitaires, de membres de la Commission

nationale des logiciels libres, à leur tête le professeur Aïbach Aïssa, ainsi que de cadres de l'université, d'enseignants-chercheurs et de doctorants venus de différentes universités du pays.

Selon les organisateurs, cette école d'hiver s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer une formation de qualité et à ancrer la culture des logiciels libres dans le milieu universitaire, en adéquation avec les orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en matière de transformation numérique, d'encouragement de l'innovation et de développement de com-

pétences nationales capables de contribuer à la réalisation de la souveraineté numérique. Le programme de l'école comprend une série de conférences scientifiques spécialisées, des ateliers pratiques, ainsi que des séances de discussion visant l'échange d'expériences, le développement des compétences techniques et de recherche des participants, et l'ouverture de perspectives de coopération scientifique entre chercheurs et établissements universitaires. A noter que les activités de cette école, accueillies par la bibliothèque centrale Mansouri Abderezak, se poursuivront jusqu'au 22 janvier.

KSOUR DE TAMEST (ADRAR)

Réception au premier semestre de projets d'amélioration du réseau d'AEP

Deux nouveaux projets d'amélioration de l'alimentation en eau potable des ksour de la commune de Tamest (50 km Sud d'Adrar), seront réceptionnés avant la fin du premier semestre, a-t-on appris dimanche des responsables de cette collectivité.

Appelés à prendre en charge les besoins de la population locale et à améliorer la disponibilité et la qualité de l'eau potable dans cette commune, les deux opérations ont nécessité un financement de plus de 2,2 milliards DA pour l'adduction de l'eau depuis le champ de captage du "1er Novembre", au Nord de la commune de Tamest, a expliqué le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Abdelkader Benabdellah.

Le projet, actuellement à un stade avancé, porte sur la réalisation de six forages profonds, deux châteaux d'eau de 1.500 m3 chacun, et d'une canalisation d'adduction de 60 km, a-t-il expliqué.

Le projet, devant être mis en exploitation avant la fin du premier semestre en cours, sera suivi d'opérations de rénovation et d'extension des réseaux d'AEP et d'assainissement desservant les différents ksour de la commune, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants des ksour et quartiers de la commune.

EL TARF

Lancement de la campagne de dénombrement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs pour l'année 2026

Le parc national d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a lancé, dimanche à travers les zones humides de la région (lacs, barrages et autres plans d'eau), la campagne annuelle de dénombrement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs pour l'année 2026, afin d'identifier les espèces et d'en dresser l'inventaire.

L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 22 janvier, a ciblé, le premier jour, trois (3) zones humides d'importance mondiale de la commune d'El Kala, inscrites sur la liste de Ramsar, en l'occurrence les lacs Tonga, Oubira et Mellah situés dans le périmètre du parc national d'El Kala.

Le dénombrement se poursuivra lundi au Lac des Oiseaux et au marais de La Mekhada, a précisé, à l'APS, le directeur du parc, Aziz Reggad, en marge du lancement officiel de l'opération. Le responsable a affirmé que le parc national d'El Kala a fourni les moyens nécessaires pour la réussite de cette campagne, mettant à contribution, notamment, des cadres et des agents spécialisés de l'Unité Chadli-Benjedid d'El Tarf, ajoutant que cette opération est menée aussi avec la participation des Conservations des forêts des wilayas d'El Tarf, d'Annaba, de Skikda, de Guelma et de Souk Ahras, ainsi que des volontaires intéressées par ce domaine.

Ce dénombrement hivernal annuel des oiseaux migrateurs sera étendu à plusieurs plans d'eau des wilayas d'Annaba, de Skikda et de Guelma, selon les organisateurs, qui ont précisé que l'opération vise principalement à évaluer l'état des populations et des habitats et à suivre les tendances d'évolution par rapport aux années précédentes, selon la même source.

HÔPITAL D'AÏN M'RANE (CHLEF)

Programmation d'une cinquantaine d'interventions chirurgicales en gynécologie-obstétrique

L'établissement public hospitalier (EPH) "Hamamouche Abdellah" d'Aïn M'rane, Nord-ouest de Chlef, a programmé près d'une cinquantaine d'interventions chirurgicales en gynécologie-obstétrique, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la Santé et de la Population.

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre des journées médico-chirurgicales lancées dimanche, jusqu'à mercredi prochain, au profit des patientes de la commune et des localités avoisinantes, a indiqué à l'APS, le chef du service infrastructures et activités sanitaires auprès de la direction de la santé, Mohamed Amine Fellahi.

Organisées annuellement par le secteur de la santé en coordination avec l'association suisse "Avenir", ces journées enregistrent la participation de spécialistes des établissements hospitaliers de la wilaya, d'experts suisses, ainsi que de nombreux paramédicaux et d'employés du secteur.

Les opérations porteront notamment sur les pathologies de l'utérus, telles que les affections du col utérin, le prolapsus, les hystérectomies, ainsi que des biopsies de l'endomètre, avec la possibilité d'intégrer d'autres cas et de réaliser des examens spécialisés, selon la même source.

Pour rappel, des interventions similaires en gynécologie-obstétrique ont été organisées durant la première semaine de janvier courant à l'EPH "Frères Khellif" de Chorfa, commune de Chlef, avec la participation de spécialistes du secteur privé, dans le cadre de l'amélioration des prestations de santé publique.

KHENCHELA

Lancement "prochain" des travaux de réalisation de 7 grands projets hydrauliques



Les travaux de réalisation de sept grands projets hydrauliques dans la wilaya de Khencela seront "prochainement lancés", a-t-on appris dimanche auprès du directeur du secteur, Rachid Benachi.

Le même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agira de la réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable de la commune de Khencela sur 55 km, la réalisation de forages de remplacement pour 3.500 mètres linéaires et leur équipement dans les communes d'El Hamma, de Bouhmama, Kais, Baghaï, Tamza et Chechar et la réhabilitation des réseaux d'approvisionnement en eau potable des communes de la daïra de Bouhmama depuis le barrage de Taghrisset (Yabous), d'une retenue d'eau à Oued Tadjemout dans la commune de Bouhmama et de renforcement de l'alimentation en eau potable des communes de Bouhmama, Chélia, Lemsara et Yabous.

Il sera procédé dans le cadre du même programme au lancement des projets de réalisation de deux périodes d'irrigation à partir des sta-

tions d'épuration des eaux usées de Khencela et Kais, la réalisation de forages de remplacement pour 2.100 mètres linéaires dans les communes d'El Mehmel, de Babar, Metoussa et Khencela et la réalisation de sept châteaux d'eau dans plusieurs communes, selon la même source.

D'après Rachid Benachi toujours, l'année en cours verra la réception de plusieurs projets lancés en 2024 et 2025 dont deux de la réalisation et de l'équipement d'une station d'épuration des eaux usées à Chechar, du renforcement de l'approvisionnement en eau potable des communes de la daïra de Bouhmama depuis le barrage de Taghrisset (Yabous), d'une retenue d'eau à Oued Tadjemout dans la commune de Bouhmama et de renforcement de l'alimentation en eau potable des communes de Bouhmama, Chélia, Lemsara et Yabous.

Il sera procédé dans le cadre du même programme au lancement des projets de réalisation de deux périodes d'irrigation à partir des sta-

puits artésien. M. Benachi a rappelé qu'en 2025, une station d'épuration des eaux usées a été mise en service à Babar et la station d'épuration des eaux usées de Khencela a été réhabilitée, en plus de la réhabilitation des installations de transfert d'eau du barrage de Koudiet-Lamduar vers la galerie de Khencela et l'augmentation de la capacité de pompage de la station Bouzouak de 2.000 à 6.000 m3/jour.

L'objectif de ces grands projets consiste à consolider l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation agricole ainsi qu'à réduire les fuites et améliorer la qualité du service public d'eau tout en veillant à protéger la santé publique et l'environnement, a souligné le directeur du secteur.

Sidi Bel-Abbes : Mise en avant des mécanismes d'intervention et de dépistage précoce du handicap

La Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a organisé, dimanche, une journée d'information et de sensibilisation sur la prévention du handicap, avec la participation de plusieurs organismes, associations actives dans le domaine, ainsi que de spécialistes des secteurs sanitaire et psychologique.

Cette rencontre a été consacrée à la présentation des mécanismes de dépistage précoce et d'intervention préventive, tout en mettant l'accent sur l'importance de l'accompagnement psychologique dans la réduc-

tion des effets du handicap et la facilitation de l'insertion sociale des personnes concernées. La représentante de la Direction de l'action sociale et de la solidarité, Hebri Naïma, a indiqué que "cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la sensibilisation préventive", soulignant que "la prévention commence avant la grossesse et se poursuit après l'accouchement, afin d'éviter les causes pouvant conduire au handicap". De leur côté, les psychologues ayant pris part à la rencontre ont affirmé que "l'accompagnement psychologique dans la réduc-

tion du handicap est un élément essentiel dans la prévention du handicap", précisant que "la prise en charge psychologique précoce de la mère et de l'enfant, associée au soutien familial, contribue largement à réduire les troubles psychologiques et comportementaux susceptibles de s'aggraver et d'affecter le développement harmonieux de l'individu".

Les participants à cette journée d'étude ont conclu que "le dépistage précoce et l'orientation psychologique permettent d'éviter de nombreux cas de handicap", appelant à renforcer la coordination entre les sec-

teurs de la santé et de l'action sociale afin d'assurer une prise en charge globale et durable. Organisée à la salle de conférences de la radio locale de Sidi Bel-Abbes, cette journée d'information a été marquée par l'ouverture d'un débat avec les participants, qui ont salué cette initiative de sensibilisation, tout en soulignant l'importance de la poursuite de telles rencontres pour ancrer la culture de la prévention et renforcer le travail participatif entre les différents intervenants.

MÉDÉA

Nouveaux projets pour la modernisation d'axes routiers

Le secteur des travaux publics dans la wilaya de Médéa a bénéficié, au titre de l'exercice 2026, de nouveaux projets pour la modernisation de plusieurs tronçons d'axes routiers stratégiques, appelés à optimiser la sécurité des usagers, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des travaux publics.

Il s'agit de tronçons de la route nationale (RN) 18, et de la RN 62, ainsi que du chemin de wilaya (CW) 20, a précisé le directeur local des travaux publics, Mohamed Hellal.

Le premier projet consiste en le dédoublement d'un nouveau tronçon de la route nationale 18 reliant le chef-lieu de la commune Sidi Naamane au lieu-dit "Louhat", sur une distance de 5 km.

Le cahier des charges relatif au lancement de ce projet est en phase de préparation au niveau du ministère de tutelle, a indiqué le directeur, ajoutant qu'un premier tronçon de 23 km de la RN 18 qui relie Sidi Naamane à Beni Slimane a été mis en chantier en 2024, dans le cadre d'un projet de dédoublement de cet axe routier.

Plusieurs sections de ce tronçon ont été réalisées et mises en exploitation au courant de l'année 2025, et il ne reste que quelques petits travaux de retouche pour l'achèvement de l'intégralité des 23 km touchés par le projet de dédoublement, a affirmé M. Hellal.

Le secteur a également bénéficié d'un projet de réalisation d'une bretelle de deux (2) km et d'un ouvrage d'art pour permettre aux automobilistes d'accéder à la cité "Feidh Lahmar", sortie sud de la ville de Ksar El-Boukhari, à partir de l'autoroute nord-sud, a-t-il indiqué.

Le directeur a fait part, aussi, de l'inscription de projets de modernisation de plusieurs sections de la route nationale 62 et du chemin de wilaya (CW) 20, qui fait la jonction entre la commune de Djouab et la localité de Sour El-Ghouzlane, dans la wilaya de Bouira.

S'agissant des projets de modernisation de l'infrastructure routière en cours d'exécution à travers la wilaya, M. Hellal annonce un taux d'avancement de 45% des travaux de réhabilitation d'un tronçon de la route nationale 60 sur, une distance de 15km, qui dessert la commune d'Ouled Antar, au sud-ouest de Médéa. Le projet de renforcement du CW 2, entre Oum Djellil et Chahbounia, sur une distance de 7km, enregistre un taux d'exécution estimé à 40%, selon le même responsable.

EL-MEGAÏER

Plusieurs projets en réalisation dans les communes de Sidi-Amrane, Tendla et El-Merrara

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans les secteurs de l'éducation, la santé et de la Poste, dans les communes de Sidi-Amrane, Tendla et El-Merrara, au titre des efforts d'amélioration du cadre de vie du citoyen, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya d'El-Megaïer.

La commune d'El-Merrara a bénéficié de projets de 80 logements publics locatifs, d'un collège de type Base-5 et d'un bureau postal.

De son côté, la commune de Sidi-Amrane a bénéficié d'un projet de collège "Base-5" et d'une école de catégorie 2, ainsi que d'une polyclinique appelée à rapprocher les structures de santé du citoyen, en plus d'un projet de 60 logements publics locatifs. La commune de Tendla a, elle aussi, bénéficié d'un projet collège "Base-5", d'un regroupement scolaire, ainsi que de 60 logements publics locatifs, ont fait savoir les services de la wilaya.

GHARDAÏA (JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES EN GYNÉCOLOGIE)
Une soixantaine d'interventions effectuées

Pas moins de 59 interventions chirurgicales délicates en gynécologie-obstétrique ont été effectuées cette semaine à l'établissement public hospitalier EPH-120 lits de Guerrara (wilaya de Ghardaïa), dans le cadre de journées médico-chirurgicales de solidarité, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Initiées par l'association "Tagemii", en coordination avec la direction de la Santé et de la Population de la wilaya, ces interventions délicates, liées à la stérilité et la reproduction, ont été effectuées avec des technologies de pointe, à savoir la chirurgie laparoscopique et d'hystéroscopie opératoire, par un staff médical spécialisé, appuyé de paramédicaux, tous bénévoles, sous la conduite du Dr Adel Sedrati, a affirmé le président de l'association précitée, Mohamed Benyoussef.

Cette action (15-17 janvier), pour laquelle ont été mobilisés les moyens nécessaires, vise à consacrer les valeurs de solidarité et d'entraide de la société algérienne, renforcer le sens de la citoyenneté et la dimension humanitaire, et d'épargner aux malades les déplacements vers des structures médicales éloignées pour ce type de soins.

Plus de 7.000 interventions chirurgicales et de 30.000 consultations ont été menées par l'association Tagemii dans différentes wilayas du pays, notamment les régions reculées, en plus de sa participation à différentes manifestations humanitaires, culturelles et médicales, a-t-on rappelé.

BLIDA

Renforcement du système de production et de distribution d'eau par de nouveaux projets

Le système de production et de distribution d'eau potable de la wilaya de Blida sera renforcé en 2026 par de nouveaux projets visant à améliorer l'approvisionnement en cette ressource vitale, notamment face à la hausse des besoins induite par l'expansion urbaine de ces dernières années, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Ressources en eau et de l'Hydraulique. Selon le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche, une enveloppe de 1,4 milliard de DA a été affectée au lancement, au cours de cette année, de projets destinés à renforcer les capacités de production et de distribution d'eau potable.

Ces projets portent notamment sur la réalisation de 11 nouveaux forages au profit des communes de l'Ouest de la wilaya, dont El Affroun, Mouzaïa, Chiffa et Aïn Romana, ainsi que la commune d'Oued El Alleug (Nord), en plus de la réhabilitation de 10 autres forages afin d'en améliorer le rendement, a-t-il ajouté.

Ces nouvelles infrastructures s'ajouteront à celles mises en service en 2025, ayant permis d'injecter des volumes supplémentaires estimés à 7.000 M3/jour, grâce à la réalisation de 13 forages et à la réhabilitation de 25 autres, assurant un apport quotidien de près de 4000 M3.

Par ailleurs, dans le cadre de la préservation de cette ressource, la direction du secteur a programmé des opérations de réhabilitation de certaines parties des réseaux de distribution afin de réduire les pertes dues aux fuites, notamment dans les communes de Mouzaïa et de la nouvelle ville de Bouinan.

Un projet de renouvellement des stations de pompage figure également parmi les opérations prévues cette année, avec une enveloppe de 400 millions de DA destinée au remplacement des pompes et des équipements électromécaniques.

ANNABA

L'EHS Mère et Enfant d'El Bouni prochainement réhabilité

Une vaste opération de réhabilitation et de modernisation de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère et Enfant "le défunt Moudjahid Abdallah Nouaouria" d'El Bouni (Annaba) sera entamée "dans les prochains jours", a indiqué, dimanche, la directrice de cet établissement de santé, Ahlam Guemidi. La responsable a précisé, à l'APS, que l'opération de réhabilitation inclura, au titre d'une première phase, les services de maternité et de post-partum afin de garantir une meilleure prise

en charge médicale, avant d'ajouter que l'opération inclut également la réhabilitation du service de stérilisation, ce qui permettra de garantir la qualité et la sécurité des interventions chirurgicales programmées dans les services de chirurgie pédiatrique et de gynécologie-obstétrique. La directrice de l'EHS a également fait savoir que cette action de réhabilitation a nécessité un investissement public initial de 50 millions de dinars, précisant que l'établissement recevra "bientôt" un nouveau scanner afin de renforcer les moyens de

dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus.

Selon Mme Guemidi, les services de l'EHS ont aménagé, au sein de la structure, un espace adapté destiné à l'installation de cet appareil acquis dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de lutte contre le cancer, du rapprochement des services médicaux spécialisés des citoyens, de l'allègement du fardeau des déplacements vers les grands centres hospitaliers et de la garantie d'une prise en charge sanitaire de proximité rapide et efficace.

FOOT / ITALIE

3e victoire de la saison pour la Fiorentina

La Fiorentina, relégable, a décroché sa troisième victoire de la saison en Championnat d'Italie de football chez le huitième Bologne (2-1), dimanche au lendemain de la mort de son président et propriétaire italo-américain Rocco Commisso.

La "Viola", dont les joueurs se sont échauffés avec un maillot frappé du prénom de leur président et du numéro 1, s'est imposée grâce à des buts de Rolando Mandragora (19e) et de Roberto Soriano (45e).

Les Toscans ont tremblé quand Bologne a réduit la marque à la 88e minute, mais ils n'ont pas craqué dans le temps additionnel et se sont offert une victoire importante en vue du maintien.

Le club, qui fêtera ses 100 ans la saison prochaine, est toujours dans la zone dangereuse, à la 18e place, mais est revenu avec 17 points à la hauteur du 17e, Lecce, qui affronte dans la soirée l'AC Milan (2e).

La Fiorentina, après avoir vécu une première partie de saison calamiteuse marquée par le limogeage de Stefano Pioli trois mois après son arrivée, reprend des couleurs depuis fin décembre, puisqu'elle vient d'enchaîner quatre matches sans défaite (2 victoires, 2 nuls).

Propriétaire depuis 2019 de la Fiorentina, Rocco Commisso, fondateur du groupe Mediacom Communications, est décédé aux Etats-Unis dans la nuit de vendredi à samedi à l'âge de 76 ans.

R.S

FOOT / CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

Stuttgart concède le nul et rate le podium

Le VfB Stuttgart a concédé le nul 1-1 à domicile contre l'Union Berlin dimanche, et manque l'occasion de se hisser sur le podium de la Bundesliga au soir de la 18e journée.

Au classement, les Souabes restent quatrièmes, à égalité (33 pts) avec Hoffenheim qui les devance à la différence de buts. Ils pointent à 17 longueurs du leader Munich.

Ce nul est un coup de frein pour Stuttgart après son début d'année tonitruant, marqué par deux victoires contre des concurrents directs à la qualification pour la Ligue des champions, Leverkusen (4-1) et Francfort (3-2).

Les Souabes avaient pourtant ouvert le score à l'heure de jeu par Chris Führer (59e), mais le Coréen Wooyeong Jeong, un ancien joueur du VfB, a égalisé à la 83e minute.

L'Union, invaincu en championnat depuis cinq matches, occupe provisoirement la huitième place avec 24 points.

L'entraîneur de Francfort remercié

L'Eintracht Francfort a annoncé dimanche avoir limogé son entraîneur Dino Toppmöller pour mauvais résultats qui ont relégué le club à la 7e place du championnat d'Allemagne et menacent sa qualification pour les barages de la Ligue des champions.

Septième de Bundesliga, Francfort a cinq points de retard sur le quatrième (Leipzig) et 23 sur le leader, le Bayern Munich.

En Ligue des champions, les Aigles pointent à la 30e place de la phase de ligue, avec seulement une victoire en six rencontres.

Le club, qui avait vendu l'attaquant Hugo Ekitike à Liverpool l'an dernier, souffre notamment d'une des pires défenses du championnat allemand, avec 39 buts encaissés depuis le début de la saison. Francfort n'a gagné qu'un des neuf derniers matches joués, toutes compétitions confondues.

Dino Toppmöller avait remplacé Oliver Glasner en 2023. Les Aigles avaient terminé troisièmes de Bundesliga lors de la dernière saison.

Les entraîneurs des équipes de jeunes du club, Dennis Schmitt et Alexander Meier, assureront l'intérim.

R.S

CAN-2025

Le Sénégal champion d'Afrique

Le Sénégal a remporté la Coupe d'Afrique des nations en battant le Maroc (1-0) après prolongation dimanche à Rabat dans une finale qui aurait pu sombrer dans le chaos, brisant le rêve du Maroc de remporter "sa" CAN et assombrissant l'organisation.

Alors que le match peinait à se relancer après un océan de confusion ayant recouvert la fin du temps réglementaire, Pape Gueye a catapulté un missile dans la lucarne de Yassine Bounou (1-0, 94e), offrant logiquement au Sénégal son deuxième titre de champion d'Afrique après celui glané en 2021.

Deuxième nation africaine au classement de la FIFA derrière le Maroc, et équipe la plus régulière du continent avec ses trois finales de Coupe d'Afrique lors des quatre dernières éditions, les Lions de la Teranga font un formidable vainqueur.

Mais ce n'est malheureusement pas ce que l'on retiendra de la victoire de dimanche du futur adversaire de la France à la Coupe du monde. Pas immédiatement en tout cas.

Car la CAN-2025 a basculé dans la folie et un immense désordre alors qu'on jouait la septième minute du temps additionnel. Sur un corner, Brahim Diaz s'est plaint d'avoir été accroché par Malick Diouf dans la

surface sénégalaise. Jean-Jacques Ndal Ngambo, l'arbitre congolais de la rencontre, après appel à la vidéo, lui a accordé un penalty.

Deux minutes plus tôt, toujours sur corner, Ismaïla Sarr s'était vu refuser un but à cause d'une faute peu évidente d'Abdoulaye Seck sur Achraf Hakimi (90e+2).

Colère des Sénégalais

Cette succession d'événements a provoqué la colère des joueurs et du banc sénégalais, qui s'en sont pris à leurs homologues marocains. Les joueurs sénégalais ont fini par quitter brièvement le terrain, encouragés par leur sélectionneur Pape Thiaw, avant de revenir sous les injonctions de Sadio Mané, la star de l'équipe.

Du terrain, les tensions ont gagné les tribunes où le millier de supporters des Lions de la Teranga présents ont tenté d'envahir le terrain pendant près de 15 minutes - même lorsque Brahim Diaz s'apprétait à tirer son penalty - difficilement contenus dans une bagarre générale par les stadiers, secondés par les forces de l'ordre.

En tribune de presse aussi où des bisbilles ont éclaté ça et là entre journalistes des deux nations (les tensions se sont poursuivies après le match et la cérémonie protocolaire,

au point que la conférence de presse du sélectionneur sénégalais Pape Thiaw a été annulée pour des raisons de sécurité).

Après vingt minutes de confusion et de tension électrique, la panenka ratée de Brahim Diaz, passé totalement à côté de sa finale, a péniblement calmé les esprits.

Vingt-deux ans après leur dernière finale, en 2004 en Tunisie, les Marocains ont vu leur fol espoir de remporter à domicile leur second titre, cinquante ans après celui de 1976, s'envoler comme les quelques chaises qui ont jailli des tribunes pour s'écraser au bord du terrain. Tristement.

Pape Gueye homme du match

Prêt à imploser, c'est finalement le Sénégal qui rit et le Maroc qui pleure. Tout le Maroc. Tandis que des scènes de liesse et de joie ont éclaté dans Dakar dès le coup de sifflet final.

Le stade Moulay-Abdellah, plein jusqu'à la gueule et à l'ambiance incandescente jusqu'au coup de sifflet final, s'est lui vidé comme un seul homme.

AFP

FOOT/CAN-2027

La 36e édition attribuée à trois pays

La 36e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN), a été attribuée à trois pays (Kenya, Ouganda et Tanzanie), et aura lieu en 2027 (juin-juillet). Cette édition du tournoi sera la première à être organisée par trois pays différents, et également la première en 51 ans à être organisée dans la région de CECAFA, puisqu'elle a été accueillie par l'Ethiopie en 1976. Le trophée de la 35e édition de la CAF a été remporté par le Sénégal, dimanche soir. Ce sacre a été réalisé avec brio et en dépit d'un arbitrage partiel et des combines en coulisses qui ont caractérisé cette compétition continentale depuis son entame.



R.S

ARBITRAGE CONTROVERSÉS LORS DU MATCH ALGÉRIE-NIGERIA

La FIFA enquête sur la plainte de la FAF concernant

Une source exclusive a révélé que la Fédération internationale de football (FIFA) enquête sur la plainte déposée par la Fédération algérienne de football (FAF) au sujet du match Algérie-Nigeria, disputé en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025, et marqué par de nombreux incidents et décisions arbitrales controversées de l'arbitre sénégalais Issa Sy.

Les « Verts » ont été éliminés en quart de finale de la CAN 2025 face à la sélection des « Super Eagles » sur le score de deux buts à zéro, dans un match qui, selon les supporters algériens et les observateurs, a été entaché de décisions arbitrales sévères à l'encontre des coéquipiers de Riyad Mahrez, notamment le non-accord d'un penalty à la 13e minute, après une main d'un défenseur nigérian dans la surface de réparation.

La fin de la rencontre a été marquée par la contestation des joueurs des « Guerriers du désert » envers l'arbitre Issa Sy, lequel s'est illustré par un comportement jugé inacceptable lorsqu'il a refusé de serrer la main aux joueurs des « Verts », ce qui a accentué la tension après le match. Dans ce contexte, la Fédération algérienne de football a déposé une plainte officielle auprès des instances africaine et internationale du football.

La plainte algérienne comprend les décisions arbitrales controversées ainsi que les dépassements commis par l'arbitre sénégalais Issa Sy (notamment son refus de serrer les joueurs algériens). Elle fait également état d'une insulte raciste dont aurait été victime le joueur Anis Hadj Moussa de la part d'un arbitre assistant, en plus du rôle des arbitres de l'assistance vidéo (VAR), qui ne sont pas intervenus lors de situations litigieuses.

La même source a confirmé que la FIFA a effectivement ouvert une enquête sur la plainte de l'Algérie concernant le match face au Nigeria, précisant que cette instance ne



sant que la Commission de l'arbitrage de la FIFA a entamé l'examen de la prestation arbitrale d'Issa Sy, ainsi que de l'ensemble des comportements liés au corps arbitral de la rencontre. La Commission de l'arbitrage, dirigée par le célèbre arbitre italien Pierluigi Collina, étudie les décisions controversées prises par Issa Sy et passe en revue tous les détails arbitraux du match, selon la même source, d'autant plus que la plainte algérienne concerne l'un des arbitres présents pour participer à la Coupe du monde 2026.

La source a souligné le « sérieux avec lequel la Commission des arbitres de la FIFA traite la plainte algérienne », rappelant que cette instance ne

prend jamais ce type d'affaires à la légère et que chaque plainte fait l'objet d'analyses et de vérifications approfondies, dans le respect des principes d'intégrité, de justice sportive et de concurrence loyale.

La Fédération algérienne de football fait confiance à la Commission des arbitres de la FIFA pour lui rendre justice et réhabiliter la sélection algérienne, dans un contexte où les polémiques arbitrales ont marqué l'ambiance de la Coupe d'Afrique des nations 2025, d'une manière qui ne sert pas les efforts de la FIFA visant à développer l'arbitrage.

Concernant la plainte déposée par la FAF auprès de la Confédération africaine de football (CAF) au sujet du match entre

les « Guerriers du désert » et les « Super Eagles », notre source a indiqué que la FAF ne s'attend pas à recevoir de réponse de l'instance africaine et concentre tous ses efforts sur la plainte adressée à la FIFA.

Il est à noter que la CAF a contacté la Fédération algérienne de football il y a quelques jours au sujet de ce qu'elle a qualifié d'événements du match Algérie-Nigeria, en demandant des explications sur le comportement de certains joueurs envers l'arbitre Issa Sy. La FAF a répondu par un dossier défendant le point de vue algérien et mettant en évidence les dépassements commis par l'arbitre de la rencontre et ses assistants.

R.S

INCIDENTS ALGÉRIE-NIGERIA

La CAF achève son enquête disciplinaire

Une source exclusive a confirmé que la Commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF) a achevé ses enquêtes concernant les événements du match Algérie-Nigeria lors de la Coupe d'Afrique des nations 2025, en attendant la publication des décisions finales, après avoir pris contact pour la deuxième fois avec la Fédération algérienne de football (FAF) afin de demander certaines clarifications.

La sélection algérienne a été éliminée en quart de finale de la CAN après sa défaite face au Nigeria (2-0), dans un match qui a suscité une large polémique en raison des erreurs arbitrales de l'arbitre sénégalais Issa Sy, notamment le fait d'avoir ignoré un penalty en faveur des « Verts » et d'avoir distribué de nombreux cartons jaunes à leurs joueurs.

La Fédération algérienne de football a publié un communiqué après la rencontre, soulignant que ce qui s'est produit sur le plan arbitral lors du match contre le Nigeria ne pouvait être passé sous silence, au vu des décisions qui ont provoqué une vive contro-

verse dans le milieu sportif. Elle y déclarait notamment :

« La Fédération ne peut ignorer les décisions arbitrales prises lors du dernier match, lesquelles ont soulevé de nombreuses interrogations et suscité un large mécontentement, portant atteinte à la crédibilité de l'arbitrage africain et ne servant pas l'image du football africain à l'échelle internationale. »

La FAF a également confirmé avoir engagé des démarches officielles auprès des instances footballistiques continentales et internationales afin d'éclaircir les circonstances de la rencontre :

« Nous avons saisi la Confédération africaine de football ainsi que la Fédération internationale par le dépôt d'une plainte officielle accompagnée d'une demande d'ouverture d'enquête, dans le but de clarifier les faits et de prendre les mesures appropriées conformément aux règlements en vigueur. La Commission de discipline de la CAF en contact avec la FAF. Selon la source, les responsables de la Commission de discipline de la CAF ont contacté le secrétaire général de la Fédéra-

tion algérienne de football samedi dernier afin de demander certaines explications concernant le dossier du match Algérie-Nigeria.

La même source a précisé que cet échange s'est déroulé par visioconférence, au cours de laquelle les responsables de la CAF ont sollicité des clarifications sur le comportement de certains joueurs de la sélection algérienne après le match contre le Nigeria, à savoir Rafik Belghali, Louka Zidane et Adam Zorgane, des interrogations qui figuraient déjà dans le premier courrier adressé à la FAF il y a quelques jours.

La source a ajouté que les responsables de la FAF ont été surpris par le fait que la Commission de discipline se soit appuyée sur des extraits vidéo provenant de médias locaux pour illustrer les séquences au cours desquelles certains joueurs algériens ont été accusés de mauvaise conduite, estimant que ces éléments de preuve ne sont pas fiables. La Fédération algérienne de football a ainsi demandé à l'instance continentale de se baser sur des images officielles et certifiées, qu'il s'agisse du diffuseur exclusif de la com-

pétition ou des caméras de surveillance du Grand Stade de Marrakech, afin que le dossier soit examiné selon tous les critères d'une étude équitable.

Concernant la réponse de la FAF aux accusations visant les joueurs Belghali, Zidane et Zorgane, elle a tenu à mettre en avant les provocations subies par les joueurs algériens de la part de l'arbitre du match et de ses assistants, notamment son refus de leur serrer la main à l'issue de la rencontre, un comportement qualifié d'atteinte à caractère raciste, ainsi que les propos racistes adressés par l'un des arbitres assistants au joueur Anis Hadj Moussa.

Notre source s'attend à ce que les décisions relatives au match Algérie-Nigeria soient rendues dans les prochaines heures. Il est probable qu'elles incluent des amendes disciplinaires, tandis que la Fédération algérienne de football se réserve le droit de saisir la CAF et le Tribunal arbitral du sport (TAS) si des sanctions lourdes venaient à être prononcées à l'encontre de certains joueurs de la sélection nationale.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS
- JS KABYLIE

Résiliation à l'amiable du contrat de Mehdi Boudjemaa

La Direction de la JS Kabylie a annoncé la résiliation à l'amiable du contrat le liant au milieu de terrain, Mehdi Boudjemaa, a indiqué hier lundi, le club de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux.

La direction de la JSK a exprimé sa reconnaissance envers Mehdi Boudjemaa (27 ans) pour son engagement, son professionnalisme et les efforts fournis durant son passage sous les couleurs jaune et vert. La JS Kabylie a également souhaité plein succès au joueur pour la suite de sa carrière sportive.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des ajustements opérés par la direction de la JSK en vue de la prochaine étape de la saison, alors que le club poursuit son travail de restructuration sportive.

R.S

FOOT / COUPE D'ALGÉRIE

Deux matchs à huis clos pour l'USM El Harrach

USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a écopé de deux matchs à huis clos, dont un avec sursis, pour « jets de projectiles sur la main courante, en causant des dommages corporels au médecin de l'USM Alger », lors du huitième de finale de la Coupe d'Algérie, a annoncé lundi la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CDLFP).

Le club banlieusard écope également d'un avertissement, rehaussé d'une amende de 200.000 DA, pour utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur la main courante, sans dommages corporels.

L'USMH, qui s'était incliné (3-2 a.p.) contre l'USMA, purgera son match à huis clos lors de la 18e journée de Ligue 2 amateur, lorsqu'elle accueillera le RC Kouba.

Avant cela, l'USMH aura affronté le MC Saïda, en déplacement mardi dans le cadre de la 16e journée, puis l'US Béchar Djedid, samedi, également en déplacement, dans le cadre de la 17e journée.

Les « Jaune et Noir » occupent actuellement la deuxième place au classement général, avec 31 points, soit à sept longueurs de la JS El Biar (Leader/38 pts), mais avec un match en moins.

R.S

ADMINISTRATION DE GAZA

Ali Shaath signe la première décision officielle

Le commissaire général de la « Commission nationale pour l'administration de Gaza », Ali Shaath, a annoncé dimanche le lancement officiel des activités de la commission, après avoir signé sa toute première décision officielle, révélant des détails relatifs aux missions qui lui seront confiées au cours de la période à venir.

Shaath a écrit sur son compte sur la plateforme X : « Aujourd'hui, dans le cadre de ma première démarche officielle, j'ai approuvé et signé la déclaration de la Commission nationale pour l'administration de Gaza (NCAG), en confirmation de notre mandat administratif et de nos principes opérationnels. »

Il a précisé que « conformément à la résolution 2803 du Conseil de sécurité des Nations unies et au plan de paix en 20 points du président Donald Trump, la commission est dédiée à transformer la période de transition à Gaza en une base pour une prospérité palestinienne durable ».

Le commissaire général a ajouté : « Sous la supervision du Conseil pour la paix, présidé par le président Trump, et avec le soutien et l'assistance du Haut Représentant pour Gaza, notre mission consiste à reconstruire la bande de Gaza, non seulement sur le plan des infrastructures, mais aussi sur le plan moral et humain. »

Il a poursuivi : « Nous nous engageons à instaurer la sécurité, à rétablir les services essentiels qui constituent le socle de la dignité humaine — tels que l'électricité, l'eau, les soins de santé et l'éducation — ainsi qu'à bâtir une société fondée sur la paix, la démocratie et la justice. »

Shaath a affirmé que la commission œuvrera selon les normes les plus élevées d'intégrité et de transparence pour construire une économie productive, capable d'offrir des opportunités équitables à tous au lieu du chômage, concluant par ces mots :



« Nous adoptons la paix, à travers laquelle nous cherchons à ouvrir la voie à la réalisation des véritables droits palestiniens et du droit à l'autodétermination. »

De son côté, le secrétaire d'Etat améri-

cain Marco Rubio s'est félicité de la coopération avec la commission. Dans un message publié sur la plateforme X, il a déclaré :

« Je me réjouis de travailler avec le Dr Ali Shaath et la Commission nationale pour l'administration de Gaza afin de bâtir un avenir meilleur pour le peuple de Gaza et pour l'ensemble de la ré-gion. »

R.I

L'INITIATIVE DIVISE ALLIÉS ET PARTENAIRES

Trump veut diriger la paix à Gaza, Israël dit non

Le président américain Donald Trump a entamé la mise en place d'un ambitieux « Conseil de la paix » consacré à Gaza, présenté comme l'un des piliers centraux de la deuxième phase de son plan pour mettre fin au conflit dans le territoire palestinien. Pensé comme un organe international chargé d'accompagner la transition politique, sécuritaire et économique de Gaza, ce Conseil suscite déjà de nombreuses réactions, tant par sa composition que par son mode de fonctionnement inédit.

Donald Trump a annoncé qu'il assurerait lui-même la présidence de ce Conseil, entouré de figures clés de son administration et de son entourage. Parmi elles figurent son émissaire spécial pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff, son gendre et proche conseiller Jared Kushner, ainsi que le secrétaire d'Etat Marco Rubio. La Maison Blanche a également confirmé la participation de personnalités internationales telles que l'ancien Premier ministre

britannique Tony Blair et le président de la Banque mondiale, Ajay Banga. Selon la charte de ce nouvel organisme, les États invités peuvent obtenir un siège permanent au Conseil au-delà d'une période initiale de trois ans, à condition de verser une contribution financière d'un milliard de dollars dès la première année. Cette disposition, présentée comme un moyen d'assurer un financement massif et rapide de la reconstruction, a suscité interrogations et critiques. La charte précise toutefois que les États ne versant pas cette somme verront leur mandat limité dans le temps.

Plusieurs dirigeants mondiaux ont été conviés, sans avoir encore confirmé leur participation. C'est notamment le cas des présidents égyptien Abdel Fattah al-Sissi et turc Recep Tayyip Erdogan, ainsi que des Premiers ministres canadien, indien, pakistanais et albanais. Les présidents argentin et brésilien, Javier Milei et Luiz Inacio Lula da Silva, figurent également sur la

liste, tout comme le roi Abdallah II de Jordanie, la Première ministre italienne Giorgia Meloni et le chef du gouvernement hongrois Viktor Orbán. Selon le Kremlin, le président russe Vladimir Poutine aurait lui aussi reçu une invitation officielle, tandis qu'aucune confirmation n'a été donnée concernant le président français Emmanuel Macron.

Le Conseil de la paix constitue l'une des trois structures prévues dans la « phase 2 » du plan Trump pour Gaza. Sa mission consiste à encadrer la reconstruction du territoire, coordonner son financement, attirer les investissements et renforcer les capacités de gouvernance. Il supervise un comité technocratique palestinien de 15 membres, présidé par l'ancien vice-ministre palestinien Ali Shaath, chargé de l'administration provisoire de Gaza et déjà opérationnel depuis le Caire. Un Comité exécutif consultatif complète ce dispositif, réunissant diplomates, responsables politiques et acteurs économiques internatio-

naux. Cependant, cette architecture institutionnelle a provoqué une réaction ferme d'Israël. Le bureau du Premier ministre Benjamin Netanyahu a rejeté catégoriquement la création de la Commission exécutive pour l'administration de Gaza, estimant qu'Israël n'avait pas été associé à sa mise en place et dénonçant toute structure ne garantissant pas un contrôle sécuritaire israélien total. Ce refus marque la première confrontation publique entre Netanyahu et l'administration Trump depuis le début du second mandat du président américain.

Alors que des pressions internationales émergent pour un retrait israélien du corridor de Netzarim afin de permettre le déploiement effectif des nouvelles instances, l'avenir du plan Trump pour Gaza dépend désormais de la capacité de Washington à surmonter l'opposition israélienne, tout en maintenant l'adhésion des acteurs palestiniens et internationaux.

R.I

SOUDAN DU SUD

L'ONU appelle à la désescalade après la reprise des combats dans l'Etat de Jonglei

La Commission des droits de l'Homme des Nations Unies au Soudan du Sud a exprimé sa préoccupation face à la détérioration de la situation politique et sécuritaire dans le pays et appelé à la désescalade, à la suite de la reprise des combats dans l'Etat de Jonglei, avertissant contre « une grave détérioration de l'accord de paix revitalisé ». La Commission a appelé, dans un communiqué publié dimanche soir, à « une désescalade immédiate » et à « la cessation des hostilités dans les zones peuplées de civils, y compris les frappes aériennes, les attaques terrestres et les opérations militaires ». Elle a ainsi insisté sur la nécessité d'un retour immédiat au cadre, aux engagements et aux garanties de l'accord de paix ».

Dans son communiqué, la Commission onusienne a averti que « le sabotage délibéré de l'accord de paix revitalisé de 2018 et la détérioration qui en a résulté ont conduit à un nouveau conflit, avec des conséquences désastreuses pour la vie des civils et la stabilité du pays et de la région ». Par ailleurs, les partenaires humanitaires estiment que plus de 100.000 personnes, principalement des femmes, des filles, des personnes âgées et des personnes handicapées, ont été déplacées de force dans tout l'Etat depuis fin décembre 2025, beaucoup d'entre elles fuyant sans abri, sans nourriture ni soins médicaux.

R.1

PRÉSIDENTIELLE EN CENTRAFRIQUE

La Cour constitutionnelle confirme la réélection de Touadéra

Le président de la Centrafrique, Faustin Archange Touadéra, a été réélu pour un troisième mandat avec 77,90% des voix, selon les résultats définitifs du scrutin du 28 décembre proclamés lundi par la Cour constitutionnelle.

Son principal opposant, Anicet George Dologué, est arrivé deuxième avec 13,50% des voix, selon les résultats définitifs.

Selon l'Autorité nationale des élections (ANE), 52,43 % des électeurs se sont rendus aux urnes pour le quadruple scrutin (présidentiel, législatif, régional et municipal), organisé fin décembre. M. Touadéra avait déjà remporté les élections en 2016 et 2020. La nouvelle Constitution adoptée lors du référendum de l'été 2023 lui a donné le droit de se présenter pour un troisième mandat.

Pour sa part, le candidat Dologué, ancien Premier ministre et figure majeure de l'opposition, reste en course pour un siège de député au deuxième tour des élections législatives, dont la date reste à définir.

R.I

COMMÉMORATION DES 5 ANS DE SA DISPARITION

Une rencontre littéraire à Oran pour évoquer le parcours de la défunte écrivaine "Oum Siham"

La Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim El Kacem", à Oran, a abrité, dimanche, une rencontre littéraire consacrée à la commémoration du cinquième anniversaire du décès de la défunte écrivaine Ammaria Bilel, connue dans le milieu littéraire sous le nom de plume d'"Oum Siham" (1939-2021).

Cette manifestation culturelle, organisée par l'association culturelle "Wahie El Mouthakafine", en collaboration avec la Maison de la culture et des arts, s'est déroulée en présence des amis de la défunte, de plusieurs associations activant dans les domaines de la culture, des arts, du tourisme, des œuvres caritatives et du bénévolat, ainsi que d'une pléiade d'intellectuels et de créateurs issus de divers champs artistiques, et d'un public amateur de littérature sous toutes ses formes. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un hommage et d'un devoir de mémoire envers le parcours de la poétesse et romancière Oum Siham, qui a contribué à l'enrichissement de la scène culturelle algérienne par de nombreuses œuvres littéraires. Elle a également incarné un modèle singulier par sa relation avec ses lecteurs et par son soutien aux jeunes créateurs à leurs débuts littéraires, a souligné le président de l'association "Wahie El Mouthakafine", M. Abbes Ben-messaoud.

La manifestation a été marquée par la projection d'un film documentaire retraçant le parcours littéraire de la défunte Ammaria Bilel, considérée comme l'une des icônes de la littérature dans la capitale de l'Ouest du pays.

La défunte femme de lettres a poursuivi



ses études dans plusieurs villes, avant de s'installer à Oran, où elle a achevé son cursus universitaire et obtenu son diplôme à la faculté des lettres et des sciences humaines, en 1973, avant d'intégrer le secteur de l'enseignement en tant que professeure au secondaire jusqu'à sa retraite. La défunte laisse un riche héritage de recueils de poésie, parmi lesquels Abdjadit Novembre (L'Abécédaire de Novembre), Zaman Al Hissar (Le Temps du siège), Zaman Al Wilada (Le Temps de la naissance), Igħiyyal Al Fadjr (L'Assassinat de l'aube), Chahida ǎla Al ās (Témoin de l'époque) et Palestine, à travers lesquels elle a évoqué les hauts faits des moudjahidines et des martyrs de la Guerre de libération nationale, ainsi que la lutte du peuple palestinien.

Elle est également l'auteure de deux recueils de nouvelles, intitulés Quai beyrouth et Journaux d'Oum Ali, publiés par

l'Entreprise nationale du livre (ENAL), en plus de ses contributions aux pages littéraires de plusieurs quotidiens nationaux et de la rédaction de plusieurs études littéraires et critiques.

Il est à noter que la défunte était membre de l'Union des écrivains algériens et de l'Union des écrivains arabes et qu'elle a été honorée à plusieurs reprises lors de rencontres littéraires locales, nationales et arabes.

A l'issue de cette rencontre, la "Médaille Oum Siham" a été décernée au journaliste Redouane Klouch du quotidien El Massa, à l'actrice de théâtre Belhocine Amina, ainsi qu'au président du comité de quartier "Miramar", M. Adjroudi Abdelfatif, en reconnaissance de leurs contributions dans leurs domaines respectifs et en signe d'encouragement à poursuivre leur engagement au service à la société.

R.C

Alger : Lancement des "Rencontres sur l'action culturelle de wilaya"

Les travaux des premières rencontres d'évaluation au profit des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des établissements sous tutelle, ont été lancés, dimanche à Alger. Placées sous le slogan "Rencontres sur l'action culturelle de wilaya: de l'administration au management", en vue de fournir les orientations nécessaires et à en assurer la concrétisation effective au niveau local.

Dans son allocution d'ouverture au Palais de la culture "Moufdi Zakaria", en présence des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des établissements culturels sous tutelle, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendifdoua, a appelé à accompagner les changements survenus dans les nouveaux concepts des régions culturelles homogènes et diversifiées.

Dans ce contexte, elle a indiqué que "la création récente de nouvelles wilayas dans le pays entraînera un changement de la carte culturelle" et que la pratique culturelle doit reposer sur "de nouveaux principes de gouvernance fondés sur la



performance, l'efficacité et la capacité à mener des activités afin de faire de la culture un secteur productif". Elle a également plaidé pour un encadrement différent du projet culturel, ainsi que pour l'intensification du travail sectoriel et le renforcement de la coordination entre les établissements au niveau de la même wilaya et entre les

différentes wilayas, soulignant la nécessité d'une "coordination entre les différents responsables aux niveaux local, régional et central". Les performances seront désormais évaluées sur la base de la concrétisation de cette coordination", a-t-elle ajouté, précisant que cette évaluation "sera fondée sur des indicateurs de performance, le degré de réalisation des objectifs, l'efficacité et la rentabilité".

R.C

Mila : récupération de 119 pièces de monnaie ancienne et arrestation d'un trafiquant

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire de la wilaya de Mila ont récupéré 119 pièces de monnaie ancienne en bronze et arrêté un individu de 37 ans qui les proposait à la vente dans la commune de Tadjenane. Cette affaire remonte, précise le document, à la découverte, par les policiers, d'une publication sur les réseaux sociaux proposant des pièces de monnaie ancienne à la vente. Exploitant des informations signalant la conclusion, à Tadjenane, d'une opération de vente par l'auteur de la publication, les éléments de la brigade ont élaboré un plan opérationnel qui a permis l'interpellation du suspect et la découverte, dissimulée dans son véhicule personnel, de pièces de monnaie ancienne. Un document publié par la Sûreté de wilaya indique également que l'expertise des pièces de monnaie récupérées par les services concernés de la direction de la Culture et des Arts a établi qu'il s'agit de pièces revêtant une importance historique et archéologique certaine.

R.C

Box-office US: "Avatar: Fire & Ash" domine toujours

Même cinq semaines après sa sortie en salles, Avatar: Fire and Ash reste au sommet du box-office américain. Cette semaine, 13,3 millions de dollars ont suffi pour conserver la première place. À l'échelle mondiale, le troisième volet de la saga de James Cameron sur le peuple Na'vi de la planète Pandora a déjà rapporté 1,3 milliard de dollars américains. Cependant, pour rattraper les deux films précédents, il faudrait encore un milliard de plus. Cela risque d'être difficile. Juste derrière, la nouvelle sortie 28 Years Later: The Bone Temple se classe deuxième avec des recettes de 13 millions de dollars pour son démarrage. Son prédécesseur direct, 28 Years Later, avait démarré avec 30 millions de dollars en juin 2025. Zoomania 2 continue sur sa bonne lancée, se maintenant sur le podium même après huit semaines d'exploitation. Au niveau mondial, le film de Disney a atteint 1,7 milliard de dollars. Au classement, il a de nouveau dépassé The Housemaid cette semaine. Le thriller, qui sortira le 22 janvier 2026 en Suisse allemande, a déjà récolté plus de 170 millions de dollars dans le monde. Marty Supreme est présent à l'un des favoris pour les statuettes dorées dans plusieurs pronostics aux Oscars. Dans les semaines à venir, l'attention se portera sur le thriller de science-fiction Mercy, avec Chris Pratt et Rebecca Ferguson. Le film suit un détective du LAPD, accusé à tort d'un crime, qui dispose de 90 minutes pour prouver son innocence devant une juge IA. Chez nous, Mercy sortira le 22 janvier 2026.

N.C

Le Festival du théâtre arabe : La pièce tunisienne "Les Fugueuses" remporte le Grand prix

La pièce tunisienne "Les Fugueuses", texte, scénographie et mise en scène de Wafa Tabboubi, produite par le Théâtre National Tunisien a remporté le Grand prix de la 16ème édition du Festival du théâtre arabe. Les Fugueuses (Al Haribat), a raflé le Prix Cheikh Sultan bin Mohammed Al Qasimi de la meilleure œuvre théâtrale arabe, l'une des plus prestigieuses distinctions du théâtre dans le monde arabe. Ecrite, scénographiée et mise en scène par Wafa Tabboubi, et produite par le Théâtre national tunisien, l'œuvre a été présentée dans le cadre de la compétition officielle du Festival du théâtre arabe, tenu au Caire, où elle s'est distinguée par sa force dramaturgique et sa proposition esthétique singulière. Il convient de rappeler que « Les Fugueuses » avait déjà rencontré un vif succès critique et public, en remportant le Tanit d'or lors de la dernière édition des Journées théâtrales de Carthage, confirmant ainsi la place de cette création parmi les œuvres majeures de la scène théâtrale tunisienne et arabe contemporaine.

Albums de K-pop : Les exportations ont dépassé les 300 mlns de dollars en 2025

Les exportations d'albums de K-pop ont dépassé la barre des 300 millions de dollars pour la première fois l'année dernière. Les expéditions à l'étranger d'albums de K-pop ont atteint un record de 301,7 millions de dollars en 2025, en hausse de 3,4% par rapport à l'année précédente. Le Japon est resté le plus grand marché avec 80,6 millions de dollars, suivi de la Chine (69,7 millions de dollars) et des Etats-Unis (64 millions). Tandis que les exportations en direction du Japon ont baissé de 10,2% par rapport à 2024, les expéditions vers la Chine ont bondi de 16,6%, permettant à l'empire du Milieu de retrouver sa place de numéro deux sur le marché pour la première fois depuis 2022, devant les Etats-Unis. Taiwan, l'Allemagne, Hong Kong, les Pays-Bas, le Canada, la France et la Pologne figurent parmi les 10 premiers importateurs d'albums de K-pop. Malgré le record d'exportations, les données de Circle Chart ont montré que le total des ventes d'albums de K-pop, locales et internationales, a diminué pour la deuxième année de suite à environ 93,5 millions d'exemplaires en 2025, en baisse d'environ 120 millions d'unités en 2023.

N.C

ITÉLÉ

TF1 Le grand concours

21h10



Plus qu'un simple quiz de culture générale, ce Grand Concours est un mélange de compétitivité, d'auto-dérision et d'énergie, où chacun cherche à s'amuser tout en tentant d'être le ou la meilleur-e.

france 2 La Guerre, Donald Trump et nous

21h10



Dans la lignée de "Un président, l'Europe et la guerre", Guy Lagache poursuit le récit des bouleversements géopolitiques actuels en immersion auprès de la cellule diplomatique élyséenne.

TF1 Séries Films Camping Paradis

21h10



Un nouveau stagiaire, Alexandre III, intègre l'équipe du camping dirigée par Tom et son équipe, débordés par les demandes des vacanciers.

6ter

Percy Jackson : La mer des monstres

20h10



Entre le monde des mortels et celui des dieux olympiens, une frontière ténue sépare les héros des légendes. Percy Jackson, fils de Poseidon, devrait être le guerrier le plus redouté du camp.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

VISION



france 3 Face à face

21h25



Au centre chorégraphique de Strasbourg, Vanessa découvre le corps sans vie d'une femme. En explorant les lieux, elle tombe sur une petite fille et un adolescent cachés dans une penderie.

Zoe Saldana et Kate Winslet interprètent plusieurs personnages dans Avatar



James Cameron a raconté que Zoe Saldana et Kate Winslet ne jouaient pas qu'un seul personnage dans Avatar. Il en est de même pour tous ses acteurs, habitués à alterner les rôles dans la saga.

Avatar 3 continue de dominer le box-office mondial. À la date du 12 janvier, le film de James Cameron a atteint les 1,23 milliards de dollars dans le monde. Si le plus gros des recettes a été réalisé, le film peut encore grappiller quelques dollars dans les jours à venir. Les suites, Avatar 4 et 5 devraient donc voir le jour.

Cependant, James Cameron ne devrait plus officier à la réalisation et laisser la main à quelqu'un d'autre. En revanche, Zoe Saldana et Kate Winslet seront de retour. Dans Avatar : de Feu et de Cendres, les deux actrices incarnent respectivement Neytiri et Ronal. Mais également d'autres personnages se-crets...

Zoe Saldana et Kate Winslet interprètent de multiples personnages dans la saga Avatar et pas seulement le leur. James Cameron explique que cela est rendu possible grâce à la performance capture. Les acteurs peuvent ainsi changer de personnage et multiplier les apparitions comme bon leur semble.

« Ce qui est formidable avec la capture de performance, c'est que les acteurs peuvent incarner d'autres personnes. Par exemple, si Zoe s'ennuyait sur le premier film, elle jouait un autre personnage le temps d'une scène. Kate faisait la même chose. Pendant un moment, elle n'avait pas de texte ; dans une scène, elle jouait simplement un autre rôle. Je crois que Kate a interprété trois personnages, et Zoé trois ou quatre. »

« Nous avons une véritable troupe. Je les compare à des couteaux suisses, des acteurs polyvalents. Ils peuvent jouer un vieil homme un jour, un garçon le lendemain, et un guerrier le surlendemain. Ils sont capables de tout faire. Ils changent constamment de rôle, de personnage, se réjouit-il. »

Belle et Sébastien : nouvelle génération



Sébastien passionné de skateboard, se retrouve dans une situation délicate après une nouvelle bêtise. A tel point que ses vacances d'été sont annulées et que sa mère.

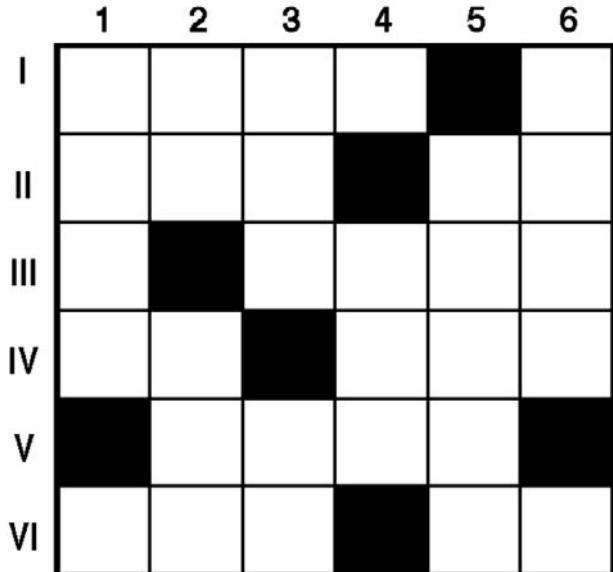
Nevo 19 Plan B

21h10



Florence, épuisée de ce long combat pour sauver sa fille, l'accable de reproches. Lou se défend en lui disant qu'elle ne sera jamais aussi parfaite qu'elle. D'où vient ce manque de confiance en soi ?

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambre.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificatoires.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 189 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont mortes et 189 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'sila avec 2 personnes décédées, suite à une collision entre un véhicule et un camion, survenu sur la RN 45 dans la commune de Chellal.

MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

ENTMV reporte trois traversées en raison des

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), a annoncé, dimanche dans un communiqué, le report de trois (03) traversées en raison des mauvaises conditions météorologiques. La traversée Skikda-Marseille programmée le 19 janvier a été reportée au 21 janvier à 12h00, indique le même communiqué, précisant que l'opération d'enregistrement s'effectuera de 6h00 à 10h00. La traversée Oran-Marseille, initialement prévue le 21 janvier, a été reportée au 23 janvier à 12h00, tandis que celle programmée le 28 janvier a été reportée au 30 janvier à 11h00. Quant à la

MÉTÉO

Pluies, neiges et vents violents jusqu'à demain sur plusieurs wilayas du pays

Des averses de pluies, des chutes de neige et des vents violents affecteront jusqu'à demain mercredi plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS pluie concerne les wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdes, Alger, Bouira, Blida et Médéa, avec une quantité estimée entre 20 et 40 mm et ce du lundi à 15h à mardi à 9h. Les averses de pluie sont, également, attendues dans les wilayas de Tipaza, Chlef, Mostaganem, Ain Defla, Tissemsilt, Relizane, Mascara, Taret (nord) et Saida avec une quantité estimée entre 40 et 60 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 80 mm. La validité du BMS s'étendra de lundi à 15h00 à mercredi à 9h. Les wilayas de Tiaret, Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Souk Ahras, Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen, Djelfa, Laghouat, El Oued, Touggourt, Ghardaïa, Ouargla, El Ménia, et

In Salah seront affectées ce lundi par les averses de pluie. Les chutes de neige concernent les wilayas de Tlemcen, Naâma, Taret, Tissemsilt, Sidi Bel Abbes, Saida, El Bayadh (nord), Laghouat et Djelfa, sur les reliefs dépassant les 1000/1100 mètres d'altitude avec une épaisseur estimée entre 5 et 15 cm. Le BMS prévoit, par ailleurs, des vents forts, qui souffleront parfois en rafales, engendrant des soulèvements de sable dans les wilayas de Bechar (nord), Naâma et El Bayadh avec des vitesses de nord à nord-ouest estimées entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 km/h et ce du lundi à 12h à mardi à 12h. Les vents forts affecteront, aussi, les wilayas d'In Salah, Illizi, Djebet et Tamanrasset de lundi à 12h à mardi à 1h avec une vitesse d'est à Sud-Ouest oscillant entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales avec soulèvement de sable.

RAMADHAN 2026

La nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire prévue le 17 février

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, dimanche soir dans un communiqué, qu'aujourd'hui sera le premier jour du mois de châbâne de l'année 1447 de l'Hégire, précisant que la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois sacré de Ramadhan aura lieu le 17 février prochain. "Le ministère des

Affaires religieuses et des Wakfs annonce que le mardi 20 janvier 2026 sera le 1er jour du mois de châbâne 1447 de l'Hégire, précisant que la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois sacré de Ramadhan 1447H/2026 aura lieu le mardi 29 châbâne 1447 de l'Hégire correspondant au 17 février 2026", a ajouté le ministère.

CHINE

Une croissance de 5% enregistrée en 2025

La Chine a enregistré l'an dernier une croissance économique de 5%, l'une des plus faibles depuis des décennies bien que conforme aux objectifs annoncés par ses dirigeants, indiquent des chiffres officiels publiés hier. La deuxième économie mondiale a, par ailleurs, affiché une croissance de 4,5% au quatrième trimestre de 2025. Le chiffre est en ligne avec les attentes des experts mais il traduit un ralentissement significatif sur la fin de l'année. Les dirigeants avaient fixé un objectif de croissance d'environ 5% pour 2025, après une hausse de 5% en 2024. L'économie chinoise reste confrontée à une série de défis, dont une consommation des ménages durablement atone et une crise persistante dans le secteur immobilier. Les ventes au détail ont ainsi augmenté en décembre à leur rythme le plus lent depuis presque trois ans et la sortie des restrictions liées au Covid-19.

Indicateur clé de la consommation, les ventes ont augmenté en décembre de 0,9% sur un an, selon les données du Bureau national des statistiques (BNS). La production industrielle a quant à elle progressé de 5,2% en décembre, soit une baisse par rapport aux 5,8% enregistrés en 2024. L'économie chinoise reste confrontée

LA NATION

Mardi 20 Janvier 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:51	19:27

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

traversée Alger-Marseille, prévue le 20 janvier, l'opération d'enregistrement aura lieu de 14h00 à 17h00.

ESPAGNE

39 morts après la collision de deux trains à grande vitesse

La collision entre deux trains à grande vitesse dimanche soir en Andalousie, dans le sud de l'Espagne, a fait au moins 39 morts, selon un nouveau bilan de la catastrophe établi lundi par les autorités, qui évoquent un accident "extrêmement étrange". Le bilan du drame a grimpé en flèche au cours de la nuit, s'étendant selon une porte-parole du ministère de l'Intérieur à 39 morts lundi matin, contre un précédent bilan de 21 morts évoqué au cours de la nuit. En outre, la catast-

rophe a également fait quelque 123 blessés, dont cinq dans un état très grave, et 24 dans un état grave, selon la même source. Ils ont été évacués vers les hôpitaux de Cordoue et Andújar, avaient précisé les services de secours andalous sur les réseaux sociaux dans la nuit de dimanche à hier. Les blessés ont tous été évacués de la zone, avait aussi assuré dans la nuit lors d'un point presse à la gare madrilène d'Atocha le ministre des Transports Oscar Puente.

La collision a eu lieu à 19h45 près d'Adamuz, à près de 200 km au nord de Malaga, entre un train Iryo (un opérateur de transport ferroviaire privé) qui a déraillé, alors qu'il reliait Malaga à la gare d'Atocha à Madrid, et un autre train de la Renfe, la compagnie nationale espagnole. Selon le ministre des transports Oscar Puente, la violence du choc entre les trains, avec des centaines de passagers à bord, a été telle que "les deux premiers wagons du train Renfe ont été projetés hors des rails".

BATAILLE D'AMACINE À BEJAÏA

Un exemple de bravoure des moudjahidines de l'ALN

La bataille d'Amacine, survenue le 20 janvier 1956 dans la wilaya de Béjaïa, demeure l'une des plus marquantes de la wilaya III historique durant la Révolution de libération nationale, car elle illustre la bravoure et la détermination des moudjahidines de l'Armée de libération nationale (ALN) dans leur lutte contre le colonialisme français. La bataille a débuté au matin du 20 janvier 1956 au niveau du pont d'Amacine, enjambant l'Oued Soummam dans la région d'Amizour, relevant durant la Révolution de la 3e zone de la 1ère région de la wilaya III historique. Le théâtre des affrontements s'est ensuite étendu à d'autres sites du village d'Ighissen, selon des témoignages de moudjahidine et des documents historiques.

La bataille a vu la participation de l'unité du lieutenant Arezki Bairi, dit "Arezki Lourassi", composée de plusieurs valeureux combattants de l'Armée de libération nationale, dont Abdallah Mahrez dit "El Morti", Hamelat Tahar, Mohand Rachid Ouatah, Mohamed Oulhoucine dit "Leteche", Messaoud Touahria, Aïssa Aïrab, le caporal Laheen, Harrani Mokrane, Tibouni Mahmoud et Ahmed Debboz. Cette unité a été renforcée par des dizaines de mousaillines venues des vil-



ages avoisinants, notamment Béni Djellil, Semaoun, Ferroun, Timerzit et Amizour, portant le nombre total de participants à la bataille à plus de 150 moudjahidine. Selon le témoignage du moudjahid Mohand Errachid Ouatah (93 ans), auteur d'un ouvrage intitulé "Le parcours révolutionnaire du moudjahid Mohand Errachid Ouatah : du bassin de la Soummam au canal de Suez", la bataille, qui a duré plusieurs heures, s'est déroulée en deux phases principales: la 1re a débuté vers 9h du matin, lorsque les soldats ennemis ont été surpris par un intense tir des moudjahidine, provoquant leur débarroi et leur repli sous l'effet de la peur et de la panique. La seconde phase a

été marquée par l'intervention de la troupe du lieutenant Arezki Lourras. Les moudjahidines de l'Armée de libération nationale ont alors fait preuve d'une grande bravoure face à une force militaire lourdement équipée en artillerie, chars et aviation, lui infligeant d'importantes pertes.

De son côté, l'historien Battache Ali a indiqué, dans son livre consacré au commandant Si Hmimi Oufadel, l'un des commandants de la wilaya III historique, que la bataille d'Amacine a coûté la vie à huit moudjahidine tombés au champ d'honneur dont Arezki Lourras, tandis que les pertes de l'armée française étaient estimées à près de 60 morts.

MINISTÈRE DE LA POSTE

Lancement d'un portail électronique pour la prise en charge des réclamations

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier dans un communiqué, la création du portail "Insat", dédié à la prise en charge des requêtes, réclamations et suggestions des citoyens concernant les

services postaux et de télécommunications électriques. Ce nouveau portail, accessible via le lien <https://insat.mpt.gov.dz>, "offre aux citoyens un moyen simple et sécurisé de soumettre leurs réclamations, suggestions et de

mandes de rendez-vous concernant les services postaux et de télécommunications électriques, tout en garantissant un traitement dans des délais raisonnables et avec plus de transparence", a précisé le communiqué.